



Réunion D.G.D.D.I. du 12/02/2021 Déclaration préalable commune

Madame la Directrice Générale,

Nous voici à nouveau réunis.

Ne pensez surtout pas que tout repart comme avant, ou comme si de rien n'était. Si c'était le cas, la situation et les perspectives pour la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) ne feraient pas longtemps illusion.

Nous sommes ici pour vous entendre, à la suite des appels que vous avez passés cette semaine à plusieurs responsables syndicaux des douanes.

Nous sommes donc aussi ici pour être entendus, pour définir les conditions de reprise du dialogue.

Ce sont là les deux composantes du message que nous voulons porter et qui sont, en fait, les fondements du dialogue social.

Ce que nous ne voulons plus :

Trop souvent, nous avons été de simples spectateurs de choix qui ne sont pas les nôtres. Placés devant le fait accompli et réduits à enregistrer vos informations, le dialogue social que vous menez depuis quelque temps est tout simplement factice.

Quand le dialogue n'est qu'un monologue, il ne peut aboutir qu'à une rupture profonde. Nous y sommes.

Ce que nous voulons :

Nous nous situons à plusieurs niveaux : un moratoire des réformes en cours doit être exigé à Bercy. L'interruption brutale des discussions sur le transfert des missions fiscales, la privation de discussion sur nos arguments, l'arbitrage ministériel inconséquent, l'invalidation par le Conseil constitutionnel du transfert du DAFN doivent nous laisser le temps du calendrier parlementaire pour revoir ces décisions.

Pour décider, il faut dialoguer, et pour dialoguer il faut être autour d'une table.

Dans l'immédiat, nous exigeons un **état des lieux** :

- un bilan chiffré et cartographié des réformes passées et de l'état de notre administration ;
- une évaluation chiffrée et cartographiée de l'impact des choix politiques qui se dessinent pour cette dernière ;
- des garanties en termes politiques sur les missions et l'avenir de notre administration.
- un moratoire sur les Lignes Directrices de Gestion (LDG) promotions.

À l'issue de cette première phase, ce sont une **réelle vision et des perspectives en termes de missions et de maillage territorial** qui devront être dessinées (et non vaguement esquissées...). Un tableau assez précis et en tout cas, non « impressionniste » s'impose.

À notre sens, c'est un dû, tant à l'Administration que nous avons l'honneur de servir, qu'à celles et ceux qui la font vivre au quotidien. C'est aussi à la hauteur des enjeux douaniers (commerce international et régulation des échanges, fiscalité, lutte contre la fraude, etc) dont la période montre à quel point ils sont importants, voire fondamentaux.

Comme le défi est grand, donnons-nous le temps qu'il mérite.

De plus, ceci nous permettra de ne pas attaquer les « grandes manœuvres », alors qu'une crise sanitaire et économique mondiale écrase notre société, que nous devons adapter temporairement notre implantation à celle-ci, que nous mettons en place le Brexit, etc. Autant dire dans un contexte très instable.

Cette demande, souvent faite, et répétée à divers niveaux n'est, après tout, qu'une exigence de décence et de respect. C'est en tout cas un engagement fort que nous attendons.

Le défi n'est rien moins que de relancer la place et le rôle de cette Administration qui a beaucoup subi et dont les agents gardent pourtant, même dans les pires moments, et celui-ci en est incontestablement un, un degré d'engagement digne d'éloge.

L'idée est au final de pouvoir apporter une perspective et des garanties concrètes et réelles à celles et ceux qui vont vivre, voire subir, ces choix, à savoir les agents.

Il nous apparaît également trop hâtif de vouloir mettre en œuvre dès cette année les LDG Promotions, pendant que d'autres administrations à Bercy entament seulement le fond du sujet. Dans ce cadre, nous demandons le retrait du point 6 inscrit à l'ordre du jour du Comité Technique de Réseau (CTR) du 18 février 2021.

Dans l'attente de la mise en place d'un dialogue social au sens où nous l'avons défini, nous vous demandons de revoir l'agenda social et décaler les prochains Groupes de Travail. De même les futures instances locales devront être décalées afin de faire suite aux thèmes que nous aurons préalablement traités en national avec vous.

Dans l'intervalle, et en toute logique, nous nous réservons bien évidemment toutes les options en fonction des réponses et des garanties sérieuses que vous nous apporterez ou pas.

La poursuite du dialogue social en Douane dépendra de votre capacité à nous entendre : la balle est ainsi dans votre camp !

Les organisations CFDT-CFTC – CGT – SOLIDAIRES – UNSA-CGC – USD-FO

Le vendredi 12 février 2021